



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

ÉTUDES COLLÉGIALES DANS LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Un projet bénéfique pour la région

MANIWAKI, 26 février 2004- La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est très heureuse de s'associer au Collège de l'Outaouais pour réaliser le projet visant à offrir la première année d'enseignement collégial à Maniwaki, au programme de sciences humaines, dès septembre prochain.

La CSHBO a travaillé de concert avec le Collège de l'Outaouais pour mettre sur pied cet important projet et je tiens d'ailleurs à profiter de l'occasion pour remercier les représentants et représentantes du Cégep, dont la coopération a été sans faille. De plus, le bon fonctionnement du projet, s'il se réalise comme prévu, demandera aussi une étroite collaboration entre les deux organismes. Pour ne donner qu'un seul exemple, la commission scolaire offrira gracieusement les locaux et l'aide technique nécessaire à la tenue des cours.

Mentionnons aussi l'apport précieux d'organismes régionaux qui ont bien voulu s'impliquer dans ce projet, tel le CLD Vallée de la Gatineau, la MRC Vallée de la Gatineau et le Centre Emploi-Québec de Maniwaki. Ces organismes ont accepté d'éponger éventuellement une partie des coûts du projet, advenant le cas où les inscriptions seraient en nombre insuffisant. Il faut préciser en effet que le nombre minimal d'inscriptions, en temps normal, pour ce projet serait de trente étudiant(e)s et étudiantes, un nombre qu'il peut être difficile d'atteindre si l'on tient compte de la petitesse de notre population. Le Collège de l'Outaouais a accepté de rabaisser ce seuil minimal à dix étudiant(e)s, mais à la condition que la différence entre les coûts fixes (salaires du personnel enseignant, etc.) et les revenus d'inscriptions soit époncée par le milieu. Le CLD, la MRC et le Centre Emploi-Québec se sont engagés en ce sens et cela a permis de rehausser la viabilité du projet.

L'implication du milieu est un facteur important pour cette initiative qui peut avoir des conséquences très bénéfiques pour la région de la Vallée-de-la-Gatineau. Les parents d'ici doivent souvent consentir de lourds sacrifices pour envoyer leurs jeunes faire leurs études collégiales en ville. Les dépenses que cela occasionne, en transport,

loyer, nourriture, etc., peuvent grimper facilement jusqu'à 4 000 \$ ou 5 000 \$ par année. Cela représente un lourd fardeau qui peut avoir l'effet de décourager certains parents. Aussi, en ce qui concerne les jeunes, la possibilité de commencer leurs études collégiales ici-même, dans leur région d'origine, comporte plusieurs avantages (proximité des amis, de la famille, de l'environnement familial). Finalement, au total, ce projet a pour conséquence de faciliter l'accessibilité de l'enseignement supérieur en région, d'une façon conforme aux dispositions du plan stratégique 2003-2006 de la CSHBO et conforme aussi aux vœux de la population régionale.

La commission scolaire espère donc que les parents de la Vallée-de-la-Gatineau se saisiront de cette opportunité unique et que ce projet suscitera suffisamment d'inscriptions pour pouvoir devenir réalité.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Agent d'administration
1 (819) 449-7866, poste 239